



**Le CPA Greenfield Park et  
l'Association régionale de patinage artistique de la Rive-Sud  
annoncent la tenue des**

## **Pré-Provinciaux Rive-Sud 2012**

**Les 10 et 11 septembre 2011, à Greenfield Park**

### **-AVIS IMPORTANT-**

**PRENDRE NOTE QU'UNE SESSION DE TESTS SE TIENDRA LORS DE CETTE  
COMPÉTITION POUR LES PATINEURS EN SIMPLE DES NIVEAUX JUVÉNILÉ À  
NOVICE INCLUSIVEMENT**

**Date limite d'inscription : 5 août 2011**

Les inscriptions reçues après le 5 août 2011 ou oblitérées par la poste après le 3 août 2011  
ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité responsable de la compétition.



**Le CPA Greenfield Park et  
l'Association régionale de patinage artistique de la Rive-Sud  
annoncent la tenue des**

## **Pré-Provinciaux Rive-Sud 2012**

**Les 10 et 11 septembre 2011, à Greenfield Park**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| 1) Rive-Sud         | 6) Lanaudière        |
| 2) Bourassa         | 7) Laval             |
| 3) Centre-du-Québec | 8) Sud-Ouest         |
| 4) Estrie           | 9) Richelieu-Yamaska |
| 5) Lac-St-Louis     |                      |

**Présidente du comité organisateur pour le CPA Greenfield Park :**

Sonia Lamer, 450 443-2720, [sonia@cpagreenfieldpark.com](mailto:sonia@cpagreenfieldpark.com)

**Co-présidentes de la compétition pour l'ARPARS :**

Mme Sylvie Desjardins, 450 658-2397, [syallo@live.ca](mailto:syallo@live.ca)

Mme Sylvie Potvin, 450 922-1228, [potvin.sylvie@videotron.ca](mailto:potvin.sylvie@videotron.ca)

**Représentant technique :** Mme Mélanie Rioux

**Spécialiste des données en chef :** Mme Carmen Lauzon Héту

**Spécialiste des données informatiques :** Mme Francine Tanguay

**LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC**

**N° DE SANCTION : IR-11-030**

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Cynthia-Coull  
195, rue Empire  
Greenfield Park (Qc) J4V 1T9  
Téléphone : 450 463-7045

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 200' X 85'

### 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

### 5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
  - Les fichiers au format MP3 ne sont pas acceptés; veuillez vous assurer que votre CD audio a été enregistré en « CD de musique » et non en « CD de données ».

### 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 3 août 2011 ou devront être reçus au plus tard le 5 août 2011 à l'adresse suivante :

Compétition Pré-Provinciaux Rive-Sud 2012  
A/S Mme Sylvie Potvin  
413, rue Fernand-Séguin  
Ste-Julie (Qc) J3E 2C8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## **7.0 Date limite d'âge**

Le **1<sup>er</sup> juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

## **8.0 Frais d'inscriptions**

75 \$ pour un premier événement en SIMPLE  
50 \$ pour chaque événement supplémentaire en SIMPLE

85 \$ pour le premier événement en COUPLE ou DANSE  
60 \$ pour chaque événement supplémentaire en COUPLE ou DANSE

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'ARPARS et datés au plus tard le 5 août 2011.

Aucun chèque postdaté après le 5 août 2011 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite. Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## **9.0 Date limite des tests**

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## **10.0 CALCUL DES RÉSULTATS**

Veillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs (ou CPC) sera utilisée pour toutes les épreuves.

## **11.0 Musique**

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

## **12.0 Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

## **13.0 Frais d'admission**

Adulte : 5 \$                      Gratuit : 12 ans et moins

Le concurrent seulement aura un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire). Des frais supplémentaires seront facturés aux

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

#### **14.0 Prix**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

#### **15.0 Trophée perpétuel**

Non applicable

#### **16.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur Internet à l'adresse : [www.arpars.ca](http://www.arpars.ca)

#### **17.0 Formation des groupes**

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

#### **18.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût à confirmer. Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'enregistrer les événements en entier (autres performances que celles de son enfant).

#### **19.0 Restaurants**

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

#### **20.0 Hébergement**

##### **HÔTEL OFFICIEL**

Hôtel Brossard, 7365, boul. Marie-Victorin, Brossard (Qc) J4W 1A6  
1 877 890-1008 ou [www.hotelbrossard.ca](http://www.hotelbrossard.ca)

Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre des Pré-provinciaux Rive-Sud 2012

## CATÉGORIES

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

---

### PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

**SENIOR DAMES ET MESSIEURS** selon le règlement de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 4 min. +/- 10 sec. Messieurs : 4 min. 30 sec. +/- 10 sec.

**JUNIOR DAMES ET MESSIEURS** selon le règlement de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec. Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

**NOVICE DAMES ET MESSIEURS** selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec. Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

**PRÉ-NOVICE DAMES ET MESSIEURS** selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

**JUVÉNILÉ DAMES ET MESSIEURS** selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

**PRÉ-JUVÉNILÉ DAMES ET MESSIEURS** : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins*

de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

---

## CATÉGORIES SANS-LIMITES

- **Contenu de programme;**

- Sauts : six éléments de sauts au maximum
  - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.
  - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.

*Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.*

- Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1. Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex : pirouette d'une position, pirouette combinée)

- Séquence de pas en position arabesque : Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*

- **Aucune restriction de test.**

### **SANS LIMITES 6 ANS DAMES**

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 7 ANS DAMES**

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 8 ANS DAMES ET MESSIEURS**

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

### **SANS LIMITES 9 ANS MESSIEURS**

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

## PATINEURS EN COUPLE

### **NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum

Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

### **PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum

Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

**JUVÉNILÉ** selon les règlements de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

---

**PATINEURS EN DANSE**

Le contenu des catégories en danse pour :

**NOVICE** selon le règlement de Patinage Canada

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Danses sur tracé : **Starlight, Samba**

Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.

**PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Danses sur tracé : **Fox-trot de Keats, Tango Harris**

Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

**JUVÉNILÉ** selon les règlements de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Danses sur tracé : **Tango Fiesta, Valse européenne**

Danse libre de 2 minutes +/- 10 secondes

**PRÉ-JUVÉNILÉ B** : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses sur tracé : Tango canasta et Baby Blues

**PRÉ-JUVÉNILÉ A** : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

Danses sur tracé : Danse Swing, Tango Fiesta.

Danse Libre de 2 minutes +/- 10 secondes

NB : Programme équilibré – voir Juvénile danse libre.